

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 3 083 826
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AUX 189-191, RUE SAINT-DAMIEN

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 20 juin 2022 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet de réduire de 1,5 mètre à 0,2 mètre la distance minimale entre un escalier ouvert donnant accès au rez-de-chaussée et la ligne avant de terrain et de réduire de 1,5 mètre à 0,2 mètre la distance minimale entre un perron et la ligne avant de terrain, le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 20 juin 2022 à 16h30 :

Téléphone : 819 478-6571

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 3 juin 2022.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



#5995-599

#592-594

#605-611

rue Notre-Dame



#189-191

#181-187

rue Saint-Damien

**189-191,
rue Saint-Damien**

Légende

 Terrain visé

 Lot

Orthophoto 2020
Échelle: 1:200